

Modérer la vitesse

La maîtrise des vitesses est essentielle pour améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et plus particulièrement celle des piétons. Ainsi, les probabilités de décès d'un piéton dans un choc avec un véhicule sont environ de 100 % à 70 Km/h, de 60 % à 50 Km/h et de 15 % à 30 Km/h. Elle permet également d'assurer la mixité des.

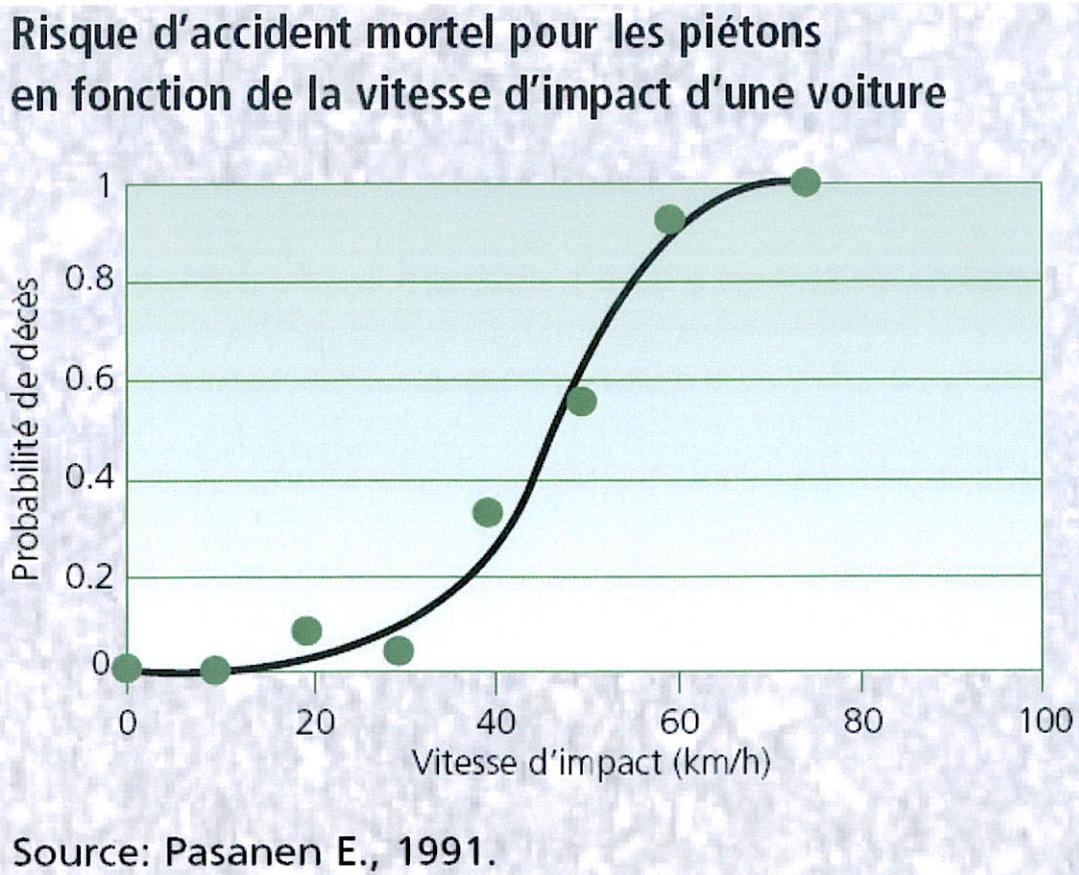
La régulation de la vitesse des véhicules peut empêcher la survenue d'accidents et réduire les conséquences de ceux-ci lorsqu'ils se produisent, en diminuant la gravité des traumatismes subis par les victimes.

Plus la vitesse est grande, moins le conducteur dispose de temps pour s'arrêter et éviter l'accident. Une voiture circulant à 50 Km/h a besoin de 13 mètres pour s'arrêter tandis qu'une voiture circulant à 40km/h peut s'arrêter sur moins de 8,5 mètres.

Une augmentation de la vitesse de 1 Km/h entraîne en moyenne une majoration de 3% du risque d'être impliqué dans un accident faisant des blessés et une majoration de 4% à 5% du risque d'être impliqué dans un accident mortel.

La vitesse aggrave aussi les effets d'une collision: plus un véhicule roule vite et plus le choc est brutal. Pour les occupants d'une voiture roulant à 80 Km/h au moment du choc, la probabilité d'être tué dans un accident est 20 fois plus élevée que si le véhicule n'avait roulé qu'à 30 Km/h.

Le rapport vitesse/gravité du traumatisme est particulièrement marqué pour **les usagers de la route vulnérables comme les piétons et les cyclistes**. Ainsi, par exemple on a démontré que **les piétons avaient une chance de survie de 90% lorsqu'ils étaient heurtés par une voiture circulant à 30 Km/h ou moins, mais que cette chance devenait inférieure à 50% lorsque le choc avait lieu à 45 Km/h et était pratiquement nulle si le choc avait lieu à 80 Km/h.**



Extrait du site :

http://www.who.int/world-health-day/2004/infomaterials/world_report/en/speed_fr.pdf